

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5164Société : R.A.M Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : SAMIHABDERRAHMANEDate de naissance : 01/07/1961Adresse : meilleurTélé. : 0661 95 03 31

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01 Nov 2019Nom et prénom du malade : Samih Abderrahmane

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint EnfantNature de la maladie : Diabète + post stroke

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 01 Nov 2019 Le : / /Signature de l'adhérent(e) : DR. ALLAL BEN ABDELLAH

Diplôme en Chirurgie

1430, Driss El Hachemi

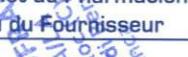
Tel: 0522 72 33 72

01 Nov 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 Nov 2019				
				ISSOUAHED Médecin Généraliste En Domicile Hari My Rchid 22 72 33 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. 2.000 Rue A Casablanca Maroc	01-Nov-19	304,12 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
tionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

tionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates the H-G coordinate system, which is based on the 12 points of a regular dodecahedron. The vertical axis is labeled H at the top and B at the bottom. The horizontal axis is labeled D on the left and G on the right. The 12 points are arranged in three concentric layers around the vertical axis. Each point is represented by a small circle containing a number from 1 to 8, indicating its index or value at that specific location.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed ASSOU

MEDECINE GENERALE

- Diplômé en Diabétologie et en Echographie de la Faculté de Montpellier (France)
- Diplômé en Sexologie Clinique
- Diplômé en Médecine du Travail en Ergonomie et en Expertise Médicale de la Faculté de Rennes (France)
- Expert Assermenté auprès les Tribunaux

1430, Bd. Driss El Harti

CASABLANCA

Tél. : 05.22.72.33.72

C
M
A

الدكتور أحمد عسو

الطب العام

- دبلوم علاج مرض السكري

- دبلوم الفحص بالصدى من

جامعة مونبولي (فرنسا)

الإنتان والتلالت و الضعف الجنسي

Lot :

Exp :

PPV :

92,50

Lot

Exp

PPV

AFRIC-PHAR
: 191098
: 01/22
: 92DH50

Casablanca, le : ضاء، في:

01 Nove 2019

S AMIT Ah Sen

92,50 DH

① Megafloxx 500 mg

1 - 0 -

abs



AFRIC-PHAR
GHAZAL (Cognac)
BIO-BLOC (Beroulli)
WATAN
Dr. 24 Casablanca
Rue 24 Casablanca
Quartier 24 Casablanca

x 10

كس Hickam

LOT: 1906
PER: 02/22
PPV: 61,70 DH

DU AHN
urologie
Dr. H. Rchid
72

PPV: 58DH40



ط معينة للتغذية.
ا عن متداول و مرأى الأطفال.

② Osmal 15 mg

61.40 1 CP 1 x 15

abs le tout deux

Flosial (1 hr delay)

1cp le soir x 10

abs le dim